

Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 06.10.2025

Titre : Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Améliorer la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale en améliorant l'offre parascolaire »

☒ **Préavis n° :** Cliquez ici pour entrer du texte.

☒ **Rapport n° :** 18/2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce rapport municipal était composée de :

PLR 1 :	Mme Soisic BOULAD
PLR 2 :	Mme Cosette PERFECT
PLR 3 :	M. Julian PIDOUX
PS 1 :	Mme Muriel CUENDET SCHMIDT
PS 2 :	Mme Laurence MUNDIGER
Verts.es 1 :	Mme Béryl MACE
Verts.es 2 :	M. Paul HABFAST
Vert'lib :	M. Constant PAQUIER
EP :	M. Marc-Henri ROSSIER

Représentant-e-s de la Municipalité : Mme Chantal Good et Choisissez un élément.

Invité-e : Cliquez ici pour entrer du texte.

Introduction

L'accueil parascolaire des enfants sur la commune d'Épalinges est assuré par l'Association d'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) qui propose 3 unités d'accueil pour des écoliers (UAPE) 5 jours sur 7 mais sont fermées les mercredis dès 14 h.

Le canton de Vaud s'est doté en 2006 d'une loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et a institué une fondation pour l'accueil de jours des enfants (FAJE) qui fixe les exigences de l'accueil et décide des subventionnements des UAPE des communes.

En étant fermées le mercredi après-midi dès 14 h les UAPE d'Épalinges ne répondent que partiellement aux exigences de la FAJE.

En complément au postulat de février 2004 de Mme Cuendet Schmidt, la FAJE a demandé à la Municipalité et à l'AAEE d'ouvrir une UAPE les mercredis après-midi dès la rentrée scolaire 2025-2026. Vu le délai trop court cette ouverture a été reportée au début janvier 2026. Une évaluation du besoin cette prestation supplémentaire sera effectuée en juin 2026.

Discussion générale

Les UAPE d'Épalinges assurent bien leur fonction, leur taux d'occupation est supérieur à la moyenne du canton, cependant elles ne sont pas saturées et disposent encore de réserve.

Leurs taux d'occupation varient en fonction des jours de semaine : plus d'enfants les mardis et les jeudis.

Les activités sportives extra-scolaires ont lieu en majorité le mercredi après-midi.

Les parents ont déjà pris des dispositions (la plupart annuelles) pour les mercredis après-midi ; la période probatoire de janvier à juin 2026 ne sera probablement pas représentative du réel besoin de cette prestation supplémentaire qui sera annoncée tardivement. Une évaluation sur une année scolaire complète serait souhaitable. (D'où le vœu exprimé par Mme Cuendet Schmidt ci-dessous).

La commission soutient le vœu de Mme Cuendet Schmidt exprimé ci-dessous à l'unanimité et accepte la réponse au postulat de Mme Cuendet Schmidt également à l'unanimité

Amendement-s

☐ Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

☒ Non

Soumis au rapport de la CoFin

☐ Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

☒ Non

Vœux/questions

☒ Oui Au vu de l'introduction de l'accueil parascolaire des enfants en UAPE les mercredis après-midi en janvier 2026, la commission trouve qu'une évaluation en juin 2026 est prématurée et recommande de reporter cette évaluation en juin 2027 après une année scolaire complète.

☐ Non

Conclusions

C'est à l'unanimité de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport n° 18/2025 de la Municipalité du 25.08.2025 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Madame la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Améliorer la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale en améliorant l'offre parascolaire »
- 2.
- 3.

Le président rapporteur de la
commission
Marc-Henri Rossier

14 octobre 2025